

COMMUNE DE CLERMONT

LA DÉCLARATION DE PROJET ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 22 octobre 2018 le Maire de Clermont a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Monsieur Jacques ALAURENT, ingénieur des arts et manufactures (ER), a été nommé Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie de Clermont du lundi 19 novembre 2018 au jeudi 20 décembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat (soit le lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00).

Le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie de Clermont le lundi 19 novembre 2018 de 9h00 à 11h00, le samedi 1^{er} décembre 2018 de 9h00 à 11h00 et le jeudi 20 décembre 2018 de 15h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Clermont (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site : www.clermont-oise.fr

Pendant le délai d'enquête, le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur, par voie postale en mairie (7 rue du Général Pershing, 60600 CLERMONT), ou par voie électronique (enquetepublicuemecplu@mairie-clermont.fr) ; le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Clermont pendant 1 an, et publiés sur le site : www.clermont-oise.fr

La déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU, éventuellement modifiée, sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire : Lionel OLLIVIER